



"Notre NECHAMA TEHORA" - par Rav Moché Mergui, Roch Hayéchiva

Pour les 8 jours de 'Hanoucca, nos Sages ont institué la récitation dans le Birkat Hamazone, ainsi que dans la Téfila récitée trois fois chaque jour, d'une part le passage supplémentaire intitulé « Al Ha Nissim » pour remercier HACHEM de ses Bienfaits, et d'autre part le Hallel pour LE glorifier.

A la maison et dans la joie, nous accomplissons la Mitsvah consistant d'allumer la Menora à la sortie des étoiles. Nous agissons ainsi pendant huit jours, afin de nous rappeler le Miracle de la petite fiole d'huile d'olive pure et sacrée qui a donné sa lumière, précisément, pendant huit jours.

C'est ce Miracle de la fiole d'huile pure et sacrée qu'il faut à la fois retenir à l'esprit et mettre en application chaque année.

L'emprise des Grecs sur les Béné Israël ne visait pas à les détruire physiquement, mais à souiller spirituellement leur Néchama Téhora, 'Has vé Chalom ! Les Grecs avaient décrété, dans leur objectif vain et dangereux, l'interdiction de l'observance du Shabbat Kodesh, du bain rituel - la pureté familiale et l'annulation de l'Alliance de la Brit Mila, 'Has Ve Chalom !

Le Beit Hamikdash - la Maison d'HACHEM, fut profané par les Grecs, qui souillèrent les lumières de la Ménorah, symbole de la transmission des valeurs pures et authentiques.

L'objectif des Grecs était l'instauration d'une nouvelle lumière provenant d'une huile souillée, c'est-à-dire d'un esprit envahi par la culture grecque, à savoir la philosophie, l'art profane, les compétitions sportives...

Le but qu'ils voulaient atteindre était de souiller notre Néchama Téhora ainsi que la Kédoucha de la Torah et les Mitsvoth.

Ils échouèrent. Car la Mitsvah de l'allumage de 'Hanouka nous permet de prendre conscience du danger spirituel qui menace notre Néchama Téhora, et de refuser l'influence de la culture étrangère qui nous éloigne d'HACHEM et de sa TORAH.

ALLUMONS, dans notre maison, dans notre cœur et dans le cœur de nos enfants, la flamme pure, l'ambition d'être un Ben Israël et une Bat Israël qui possèdent et glorifient une Néchama Téhora.

Lorsque nous lisons notre paracha on peut être choqué des douze fils de Yaakov, effectivement nous avons Yossef qui médite sur ses frères, ce qui est extrêmement grave, et les excite avec ses rêves qui annoncent qu'il leur sera roi, et on a la réaction des frères qui paraît démesurée : ils sont jaloux et haineux (tels sont les mots de la Tora), et en arrivent jusqu'à vouloir le tuer et finiront par le vendre comme esclave. Tous ces comportements ne peuvent que susciter l'étonnement ! Nous allons voir que les Maîtres ont une autre lecture, beaucoup plus noble !

Rav H.Y. Karleinstein (Naé Dorech Vayechev page 215) cite les propos du Zohar qui décrit la grandeur des douze fils de Yaakov, appelés les douze tribus : ils sont tous des *tsadikim* et des *h'assidim*, le monde tient sur eux, dans les sphères supérieures et inférieures ! Dans la configuration de leurs prénoms ne figurent pas les lettres "*h'et*" et "*teth*", car ces deux lettres forment le mot "*h'èthe*" (la faute) et eux étaient propres de toute faute soit-elle. Le nombre des lettres du prénom des Pères et des Tribus est de soixante-douze, correspondant au nom divin composé de soixante douze lettres. Le nombre des mots constituant les paroles des Tribus est de mille-huit-cent-vingt, correspondant aux mille-huit-cent-vingt fois que le Nom Divin figure dans la Tora, chaque mot de leur discours s'attache à un Nom Divin. Le Rav s'exclame : ce n'est qu'après cette introduction qui nous donne ce regard sur les douze tribus qu'on a le droit et qu'on peut aborder et analyser leur comportement !

Cette lecture n'appartient-elle qu'aux enseignements de la "mystique juive" puisque tirée du Zohar ?! Absolument pas, comme nous pouvons l'apprendre dans le Talmud au traité Chabat 146A « Yaâkov a eu douze fils qui ne comportaient aucune faille ». Au traité Kidouchin 70B enseigne « D'IEU

témoigne sur l'aptitude des Tribus, elles sont appelées "*chivté ya*" (deux premières lettres du Nom Divin) et réside parmi eux ». Dans le Midrach Béréchit Raba 24-5 on apprend qu'il était prévu que les douze tribus soient issues de Adam Harichon ! Rabi Tanh'ouma nous époustoufle en affirmant « les noms des douze tribus portent le nom de la *guéoula* ! » (Tanh'ouma Chémot 3 et Chémot Raba 1-5), chaque prénom est une étape et une dimension de la *guéoula* de l'Égypte et de la venue du Machiah ! Rabi Tsadok Hacohe de Loublin explique (Péri Tsadik Chémot Introduction) « le Livre de Chémot ouvre par les noms des douze tribus, leurs noms dessinent la Guéoula qui est inscrite par allusion dans leur nom, car c'est par la sainteté de leur être – "*kédouchat nafchotam*" – que la *guéoula* peut se réaliser, la sainteté qu'ils comportaient a éveillé les Energies Divines ce qui a déclenché la *guéoula* ! ». La psikta Rabati va jusqu'à affirmer « le monde n'a été créé que pour les Tribus ». Pour le Midrach téhilim (Choh'ar Tov 122) « Yérouchalaim ne sera reconstruite seulement par le mérite des Tribus ». Nous retrouvons les douze tribus dans le Tabernacle également puisque la Table était composée de douze pains (Midrach Tadché 10), sans oublier bien évidemment que leurs noms figuraient sur le pectoral porté par le Cohen Gadol !

Les Douze tribus dessinent le monde, écrivent l'histoire d'Israël, passé, présent, et futur. Là est la force des Maîtres de la Tora Oralele, plutôt que d'avoir une lecture étriquée de la Tora ils découvrent et nous montrent sa lecture aventureuse pleine de saveurs, de secrets et d'ouverture. Au-delà de la médisance de Yossef, de ses rêves et de la réaction de ses frères se trame en filigrane la grandeur de ces personnages qui sont nos aînés !

Amida, Onzième Bénédiction

Le Talmud au traité Méguila 17B poursuit l'aventure particulière des bénédictions de la prière quotidienne, et nous avons travaillé jusqu'ici l'ordre dans lequel elles s'enchaînent. Poursuivons. La onzième bénédiction qui traite de la mise en place des tribunaux qui jugent les impies, vient après la dixième bénédiction qui, comme nous l'avons vu précédemment, traite du retour des exilés. S'appuyant sur des versets de la prophétie de Yéchaya la Guémara confirme la juxtaposition de ces deux sujets. Rachi explique : afin de s'installer à Yérouchalaïm les impies doivent être jugés ! Effectivement, explique Rav Riah'i (Maseh'et Chel Téfila page 73), tant que le peuple d'Israël est éparpillé en exil il n'a pas la possibilité et le pouvoir de nommer le Grand Tribunal pour gérer et juger le peuple d'Israël selon les Lois de la Tora, à leur place sont nommés des juges mécréants ; le premier intérêt du retour des exilés est la nomination de juges convenables pour conduire correctement le peuple d'Israël - c'est une idée incroyable, le retour en Erets Israël implique la réorganisation du peuple selon les valeurs de ce dit retour. Comme l'exprime le

Seder Hayom : après le retour des exilés la couronne reviendra à son état antérieur, de Tsion sortira la Tora, le Grand Tribunal retrouvera sa place, les Sages et les Guides joueront pleinement leur rôle et la royauté sera installée chez Israël et le peuple d'Israël retrouvera toute sa gloire et sa noblesse.

Dans cette bénédiction nous rajoutons "*véhasser miménou yagon vaaha'a*" - nous demandons à D'IEU d'ôter de nous la peine et la tristesse, nous devons comprendre quel est le lien de cette demande avec ce qui a été développé précédemment ? Le Avoudraham explique : lorsque le peuple d'Israël est guidé par les Maîtres de la haute constitution tous les drames se transforment en joie, lorsque le peuple est géré convenablement tous les problèmes s'évaporent.

Rabénou Béh'ayé (Béréchit 49-14) rajoute un point important : le but de la mise en place des Tribunaux va bien au-delà du bon fonctionnement de la société ! ils ont pour mission de faire évoluer intellectuellement le peuple d'Israël et leur permettront d'apprendre le divin comme en témoigne le verset "*oumalha haarets déa et*

hachem" - la terre sera remplie de la connaissance divine ! c'est la raison pour laquelle on demande ici que D'IEU ôte la peine et la tristesse car dans ces états l'homme ne peut en aucun cas découvrir le divin, il faut être plutôt dans un état de tranquillité et joie !

Dans les propos de Rabénou Béh'ayé se dissimule un discours très encourageant et plein d'espoir, effectivement nous voyons bien, et aujourd'hui particulièrement, que le QI de l'homme en ce 21^{ème} siècle est déplorable pour ne pas dire inexistant, à plat, au point mort. L'intellect intéresse-t-il l'humanité ?! Qui pense aujourd'hui ?! Ce retour aux recherches de la Pensée, vivre selon la Pensée ne peut se faire seulement si à la tête du peuple se trouve des êtres animés de Pensée et Réflexion, des hommes qui se vouent et s'y investissent PLEINEMENT...

Selon notre discours il en résulte que la vraie guéoula est celle de l'esprit "*Guéoulat Hadaat*", ce qui implique inéluctablement la prise de conscience qu'il nous faut donner à certains d'entre nous la possibilité de se consacrer au monde de l'Esprit !!! c'est bien cela qui nous ramènera à la joie et à la sérénité. **Penser pour Panser.**

Hanouka : éclairer l'intérieur ou l'extérieur

Au traité Shabat, 21B, le Talmud nous enseigne que la Mitsva de la lumière de Hanouka doit être allumée à l'extérieur de la maison. Aujourd'hui nous l'allumons à l'intérieur mais initialement les Sages, lorsqu'ils ont fixé d'allumer les lumières de h'anouka, en souvenir de la Ménora qu'il y avait au sanctuaire, et du miracle de h'anouka d'avoir trouvé une fiole d'huile qui devait rester allumée une nuit et finalement elle est restée allumée huit nuits, cette ménora doit essentiellement être allumée à l'extérieur de la maison. Ce qui est étonnant car principalement nous faisons les mitsvot à l'intérieur, dans la maison, à la synagogue, on n'a pas beaucoup d'autre mitsva qui se joue vers l'extérieur et là les Maîtres ont institué que nous allions à l'extérieur ?!

Il y a une idée bien connue ramenée dans le Sfat Emet, qui dit que l'enjeu de h'anouka est d'allumer une lumière à l'extérieur, c'est-à-dire que nous devons apporter de la lumière là où il n'y en a pas, là où il y a de l'obscurité. Le juif n'attend pas qu'il y ait de la lumière pour être heureux, pour passer des bons moments. On vit des moments obscurs et dans ces moments obscurs nous nous devons d'allumer la lumière.

Quand bien même nous sommes en exil, nous dit le Sfat Émet, nous accueillons et vivons l'exil car telle est la volonté d'Hashem, afin d'introduire la lumière même là où il y a de l'obscurité, comme dans l'exil. C'est une idée très importante de la vie de tous les jours que le Sfat Émet développe longuement. Nous n'attendons pas le bout du tunnel pour allumer la lumière mais nous devons nous efforcer d'allumer la lumière à l'intérieur du tunnel, à l'intérieur de l'obscurité.

Mais alors pourquoi aujourd'hui nous allumons la lumière à l'intérieur ?

Certes comme le dit la Guémara c'est parce qu'aujourd'hui il y a un danger d'allumer à l'extérieur, parfois les peuples qui nous accueillent ne nous laissent pas pratiquer la Tora et les mitsvot tel que nous le devons. Mais le Sfat Émet rapporte au nom du Maguid dans son livre Ner Israël, c'est qu'aujourd'hui nous sommes dans une obscurité intense, extrêmement profonde, et même à l'intérieur se trouve l'extérieur.... Autrefois la maison était pure, elle était imprimée d'une ambiance de Tora, de casherout, de pureté familiale, d'éducation des enfants, et l'obscurité et son danger était à l'extérieur. Aujourd'hui, dans le discours que le Sfat Émet a tenu en 5634, l'obscurité s'est introduite dans nos demeures, l'extériorité s'est glissée dans l'intériorité. À l'intérieur des choses on a du mal à trouver quelque chose de saint, de pur, qui s'inscrit dans les valeurs de la Tora. Et nous devons faire confiance aux Sages qui nous ont dit d'allumer à l'intérieur des maisons.

Là où la maison était le refuge des valeurs, l'exil et l'obscurité sont rentrés dans la maison, et il y a des nuances sensibles qui ont été perdues et nous devons nous efforcer d'allumer la lumière à l'intérieur de nos foyers. Et à l'intérieur de nous-mêmes !

Lorsque la lumière est claire à l'intérieur de nous, on est plus forts pour affronter l'obscurité qui se trouve à l'extérieur.

Fasse Hakadosh Barouh' Hou que cette année soit une année de lumière où chacun pourra raviver la flamme qui est en lui et trouver une lumière pour soi et tout le Klal Israël.

Horaires Chabat Kodech Nice
Vendredi 20 décembre - 19 kislev

Entrée de Chabat 16h38

Samedi 21 décembre - 20 kislev

Réciter le Chémâ avant 9h48

Sortie de Chabat 17h45 / Rabénou Tam 17h50

Chabat Chalom dans le Sourire

H'anouka débute

mercredi 25 décembre - 25 kislev au soir

Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de

Monsieur Mah'louf Labouz

**Monsieur Rah'amim ben Bénina véDavid
Lellouche**

זכרונם לברכה